

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Schmitten, le 9 juin

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **56 (1927)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le plus souvent, il vaut mieux opérer sur les fractions ordinaires que sur les fractions décimales.

Lorsqu'il y a plusieurs solutions orales pour un problème, ces solutions sont plus ou moins faciles ; il faut adopter la solution la plus simple.

Si, pour le calcul écrit, on peut adopter la même solution pour le même genre de problème, bien que les nombres des données soient différents, il n'en est pas de même pour le calcul oral où la solution dépend beaucoup des nombres donnés.

D'autres exemples nous permettraient encore de faire de nouvelles remarques, mais nous pensons qu'il y en a assez si nous ne voulons pas fatiguer le lecteur.

J. AEBISCHER.

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation A SCHMITTEN, LE 9 JUIN

Schmitten, le 9 juin.

« Que le canton de Fribourg garde sa foi et tout ira bien », a dit un jour M. Georges Python, l'inoubliable chef de nos destinées pédagogiques. Il avait raison et la journée du 9 juin a dû faire vibrer, par delà le tombeau, l'âme du grand patriote et du grand chrétien que nous pleurons !

Sans doute, il aura tressailli de joie en voyant la merveilleuse manifestation dont son cher coin de pays fut le témoin. S'il avait pu nous parler, il se serait écrié : Je constate que Fribourg garde sa foi ; aussi ai-je confiance en l'avenir.

Imaginez-vous un pays où l'Eglise et l'Etat sont unis étroitement, si bien que tout se règle en commun accord, où le Gouvernement veut que l'école soit chrétienne. Notez qu'en cet heureux pays le corps enseignant tout entier est foncièrement religieux et fait preuve d'un dévouement unanime envers la religion. Heureux pays, certes, nous sommes fiers de pouvoir déclarer : c'est le nôtre !

Schmitten, le rustique village singinois, a vu le spectacle rassurant et réconfortant d'une assemblée dont l'esprit chrétien contraste avec le paganisme matérialiste actuel. Après avoir, le lundi précédent, fêté avec entrain la cause du chant sacré, nos compatriotes allemands ont réservé à la Société d'éducation le plus chaleureux accueil. En dépit de l'orage de la veille, le ciel rasséréiné s'est montré clément à nos assises ; les nombreux congressistes du 6 juin ont pu réchauffer leurs amitiés à la douce chaleur de l'été naissant et à la cordialité de la réception qui leur a été ménagée.

Au départ du train spécial, à Fribourg, le succès de la journée s'annonçait déjà par la belle affluence des passagers venus de tous les districts. L'arrivée à Schmitten, dans la riante campagne de la rive droite, acheva de dissiper les craintes de nos hôtes d'un jour.

Le débarquement se fait au rythme d'un pas redoublé, alerte, « Montreux-Oberland », que la musique de Schmitten fait sonner de tous ses cuivres reluisants. La bannière cantonale ouvre le cortège, dont la fanfare assure la cadence. Bien étiquetés et pas trop mal alignés, les groupes défilent du pas allègre des touristes qu'un site attire.

Voici le village accueillant et pimpant. Au bleu rideau du ciel où le soleil brasille, s'oppose la draperie verte des coteaux sur lesquels juin sème son estivale splendeur. Pavoisées, les façades des maisons semblent piquées sur ce tapis

d'émeraude, telles des fleurs bariolées. Les grandes fermes regardent de toutes leurs fenêtres ce défilé nouveau ; mais il manque des bannières, et, à l'allure, elles reconnaissent d'autres hommes. Lundi, c'était le Présent qui défilait ; aujourd'hui, c'est l'Avenir, puisque les hommes qui passent façonnent ceux de demain.

Ils forgent pour vous un avenir de paix et jamais ils ne feront se lever contre vous la torche incendiaire.

Sonnez, belles cloches ! chantez dans la tour haute et svelte, voici ceux qui aiment la terre dont votre voix berce les rêves. Voici les gardiens de la Foi qui vous a suspendues pour réveiller les âmes ! Salut, village fleuri ! Chemin bordé de roses vivantes, petits garçons endimanchés, et de lis candides, petites filles, aux robes blanches, aux âmes pures !

Maintenant, de ses trois voix, le bronze, le cuivre, l'étain ; les cloches, les trompettes, l'orgue, Schmitten salue ses invités. Il salue l'Evêque vénéré, dont la parure violette surgit sous le portail de l'église, comme un signe de ralliement à la cause du bien ; l'homme d'Etat clairvoyant, dont le pays de Fribourg attend un nouvel effort vers le progrès intellectuel ; les amis de l'Education chrétienne et les trois cent cinquante participants. L'église paroissiale a reçu une ornementation sobre et élégante, de verdure et d'oriflammes. Elle se remplit complètement, car la population a tenu à nous manifester sa sympathie en s'associant à nos prières. M. le révérend doyen Perroulaz, curé de Guin, célèbre la messe de l'octave de Pentecôte, à l'intention de nos chers disparus, et plus spécialement de celui qui fut la gloire de la patrie fribourgeoise, Georges Python, de regrettée mémoire.

Mgr Besson et Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, représentent, au chœur, l'autorité religieuse. Aux premiers rangs de l'assistance, M^{me} Georges Python personnifie nos unanimes regrets.

Après un prélude d'orgue, improvisé par le maestro Bovet, avec son habileté coutumière, le chœur des instituteurs allemands entonne la majestueuse messe en l'honneur du Sacré-Cœur, de Singenberger. L'exécution, assurée par une quarantaine de maîtres bien stylés, ne pouvait être qu'excellente.

A la sortie, une animation croissante envahit la place du village. A proximité de l'église, se dresse la vaste cantine, adossée à l'auberge. La grande salle de l'hôtel s'est révélée trop petite pour tant de congressistes, trop basse pour les hautes pensées qui devaient s'y débattre, trop éloignée au gré de certains participants, qui mirent beaucoup de temps à trouver l'escalier pour venir en séance. De là, retard ; de là, abréviation des préliminaires habituels, c'est-à-dire renvoi du discours de bienvenue au banquet, approbation tacite des comptes, car le caissier ne peut ni se tromper, ni nous tromper. M. le D^r Savoy, qui préside avec distinction la S. F. E., dirigea, avec un tact parfait, le débat pédagogique. Il salua l'honorable assemblée, dans laquelle un nombreux clergé avait pris place et adressa ensuite à M. l'inspecteur Currat un témoignage vibrant d'estime et de gratitude pour ses cinquante années de carrière pédagogique. Viennent après, les félicitations du Conseil d'Etat, du corps enseignant gruyérien, c'est une gerbe d'éloges bien mérités qui fut offerte au vaillant jubilaire. Le tableau-souvenir, paysage de Gruyère, du peintre Buchs, lui rappellera le témoignage unanime de reconnaissance que lui a décerné la S. F. E.

Mise à l'ordre du jour, la reconnaissance dominera la séance. Elle se manifesta spécialement vibrante lors de la lecture de la liste des défunts, quand M. le Président rappela le souvenir de l'illustre homme d'Etat que fut M. Georges

Python. Touchant tableau que celui de cette assemblée manifestant son deuil, en présence de M^{me} Python, assise au pied du portrait du défunt, dont elle fut la compagne fidèle et dévouée.

M. Python a été l'animateur de l'école fribourgeoise et la S. F. E. a été, entre ses mains, l'instrument providentiel dont il s'est servi pour assurer le progrès de ses idées ! Pouvait-on mieux caractériser l'œuvre et l'homme ?....

Après avoir si justement honoré nos morts, M. le Président annonce la discussion sur la question mise à l'étude. Le rapporteur, M. Musy, instituteur à Marly, lit les conclusions de son travail, qui fut une véritable thèse par l'ampleur et la profondeur de la question traitée : Ce que peut et ce que doit l'instituteur catholique pour l'instruction religieuse de ses élèves.

M. Dévaud, directeur de l'Ecole normale, ouvrit les feux et donna la note générale de la critique qui fut continuellement élogieuse. Ce travail, a dit M. Dévaud, fait honneur à celui qui l'a rédigé et il est une preuve de l'esprit chrétien du corps enseignant, de sa volonté de collaborer avec le prêtre. Il souhaite que Monseigneur, dans son rapport au Saint-Siège, signale notre effort. Il demande à Monseigneur de continuer, au corps enseignant et à l'Ecole normale, sa sollicitude, ainsi qu'à la S. F. E. Les droits de l'instituteur, a dit encore M. le Directeur, ont été réglés d'une façon précise en ce qui concerne l'enseignement religieux par entente et concordat entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique. Il peut donc enseigner la doctrine catholique en qualité de délégué de l'Eglise aussi. Il émet encore le vœu de voir paraître prochainement le cours supérieur du catéchisme diocésain.

Après avoir fait observer que la pratique et les constitutions synodales ont résolu les vieilles difficultés relatives à l'intervention des éducateurs dans le domaine de l'instruction religieuse, M. le Président cède la parole à M. le conseiller d'Etat Perrier, Directeur de l'Instruction publique. En quelques mots précis, M. le Conseiller nous a rappelé qu'en 1892 déjà, sous le pontificat de Mgr Deruaz, la question mise à l'étude fut la même qu'en ce jour, à la suite de laquelle une circulaire de M. le directeur Python, au sujet du catéchisme, donnait au corps enseignant les avis opportuns. La Direction de l'Instruction publique avait prié l'Evêché d'autoriser les inspecteurs à s'assurer que l'enseignement religieux était donné à l'école. « J'ai lu avec émotion, continua M. Perrier, le rapport d'aujourd'hui et il a été pour moi un réconfort. Je félicite le maître qui l'a préparé ainsi que ses excellents collaborateurs. Sans doute, toutes les difficultés ne seront pas encore supprimées, mais elles ne vous décourageront pas. Vous avez en vue le bien spirituel surtout de nos enfants, mais il en résulte aussi un profit intellectuel. En terminant, j'attire votre attention sur le danger de l'abus de l'intuition sensible trop exclusivement pratique. Les méthodes de l'école active sont entachées de matérialisme ; il faut veiller à ce que l'intérêt purement sensible devienne le levier exclusif de notre enseignement, au détriment de l'effort intellectuel. Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, du bel exemple de dévouement et d'ardeur que vous donnez ; je vous prie de continuer votre œuvre avec le même esprit, pour le plus grand bien de notre peuple. » Des applaudissements ont prouvé à M. le Directeur de l'Instruction publique combien ses encouragements nous étaient précieux.

M. Barbey, inspecteur des écoles secondaires, fit part à l'assemblée de ses observations au sujet du rapport. Il s'exprima à peu près en ces termes : « Je suis heureux de m'unir aux éloges décernés au rapporteur pour son travail. J'en souligne l'excellence des idées et des suggestions. J'aurais aimé, cependant,

que M. Musy ait touché aux vieux procédés, non pour les perpétuer, mais pour les rejeter résolument. Il y a trente ans, on ne faisait que de la mémorisation sans aucun exposé doctrinal, ce qui évidemment ne saurait suffire. Nous pouvons progresser en cherchant une meilleure liaison entre l'histoire sainte et le catéchisme. Notre manuel biblique est manifestement défectueux, tant au point de vue littéraire qu'au point de vue didactique. Je regrette également que la question de l'apologétique au cours complémentaire n'ait pas figuré dans le rapport. La jeunesse a besoin de tous nos soins. L'action conjointe du prêtre et de l'instituteur doit être continuée et le maître doit remplir lui-même un véritable apostolat. » L'assemblée approuva chaleureusement les judicieuses observations de M. l'inspecteur Barbey.

Une des grandes joies de cette journée fut la présence, au milieu de nous, de notre Evêque bien-aimé. Il ne manque pas une occasion de manifester sa sympathie à l'école et son cœur a le secret des paroles qui réconfortent. « Je n'ai rien à ajouter au point de vue critique à ce qui a été dit sur le très bon travail de votre rapporteur. En réponse au vœu de M. le directeur Dévaud, je dois vous dire que son désir a été devancé. En effet, à Rome, et ailleurs encore, j'ai relevé hautement le mérite du corps enseignant fribourgeois. Comme M. le conseiller d'Etat Perrier, j'ai été très ému à la lecture du rapport à l'étude, et à quelqu'un qui me demandait : « Que pensez-vous de ce travail ? », j'ai répondu : « Je n'en pense qu'une chose ; je désire que l'on mette en pratique tout ce qu'il renferme ! »

Que Monseigneur soit assuré que ses paroles pleines de cœur n'ont laissé personne indifférent.

M. le Président poursuit sa besogne présidentielle et donne la parole à M. le Dr Kaiser, curé de Ponthaux. « Pourquoi ne pas nous donner un manuel d'apologétique pour les cours complémentaires ? Cela permettrait le développement méthodique et facile du programme fixé. » M. Kaiser voudrait que la Bible servît de point de départ de l'enseignement religieux, en quoi il montre sa compréhension des questions pédagogiques. Il souhaite que l'on accorde mieux les récits et les textes cités dans la bible et dans le catéchisme.

Ces intéressantes observations font l'objet d'une réplique de M. le Dr Savoy. « Ces vœux, dit-il, seront étudiés. Je pense qu'il n'y a aucun inconvénient à conserver des textes différents, pourvu qu'ils soient intelligibles et exacts. Les conclusions générales seront mises au point par le Comité. »

Abordant la seconde partie : Catéchisme, M. le Président fait remarquer que la manière d'enseigner la religion étant humaine, elle est, par le fait, perfectible, le corps enseignant est appelé à proposer ses idées sur les meilleures méthodes, car il a, pour lui, l'expérience. Il y a lieu, à cet égard, de rappeler que certains points dogmatiques ne sauraient être concrétisés, sans danger d'erreur ; il faut donc être réservé dans les procédés intuitifs. Mgr Savoy, recteur du Collège Saint-Michel, intervient : « Il faut distinguer, dit-il, l'enseignement du catéchisme des autres enseignements, car le but à atteindre n'est pas le même. Il s'agit d'un but surnaturel et de moyens surnaturels ; ceux-ci doivent être introduits dans la troisième conclusion. » M. l'inspecteur Barbey propose également de modifier la quatrième conclusion en définissant la méthode à suivre par les mots « analytico-synthétique ».

M. le Président reprend le débat et affirme que les conclusions 3 et 4 se complètent.

M. le Dr Dévaud fait, à son tour, la remarque suivante : « On ne saurait opposer l'intuition au texte. Il faut arriver à l'idée abstraite par le concret,

qui ne sert qu'à faire comprendre la formule. Il faut que le sens du texte soit compris dans son ensemble et non seulement dans les mots pris isolément. Relisez l'article 18 du règlement général ; il précisera votre activité. Faites apprendre le texte et faites aimer ce qui s'y trouve. Or, pour aimer une chose, il faut la comprendre. »

A ces observations, M. Charrière, directeur au Séminaire, ajoute qu'il faudrait traiter la question des moyens propres à amener la pratique, car, ainsi qu'on l'a dit tout à l'heure, il ne suffit pas d'apprendre à l'enfant à connaître sa religion, mais il faut lui apprendre à conformer sa conduite aux vérités de sa foi. C'est le point essentiel de l'éducation religieuse, le but hors duquel tout est compromis. Aussi a-t-on pu, dernièrement, dans un congrès religieux tenu à Versailles, se poser cette grave question : « Nos instituteurs sont-ils des éducateurs au vrai sens du mot ? ou ne sont-ils que des instructeurs ?... »

M. le Président remercie les auteurs des dernières remarques et résume cet échange de vues de façon très heureuse, en disant : « Il faut doter l'école fribourgeoise de manuels propres à l'enseignement de la bible et de l'histoire de l'Eglise ! »

L'importance de la question traitée était telle qu'elle devait provoquer des discussions variées, aussi, la liste des orateurs n'est-elle pas encore close. M. l'inspecteur Crausaz, que dans une de nos fêtes de chant, on qualifiait de « connaisseur d'hommes », était bien placé pour ajouter quelque avis judicieux : « Je remercie Monseigneur des louanges adressées au corps enseignant. Il les mérite, car je puis dire, à l'honneur des maîtres, que l'enseignement religieux est donné avec foi, amour et dévouement ! Je suis heureux de penser qu'ainsi, chaque jour, le divin Maître est dédommagé chez nous des multiples affronts et des mépris sans nombre dont on le couvre dans certains pays. Fribourg peut compter sur ses éducateurs, ils ne failliront pas à leur tâche.

A propos des manuels, je suis au nombre de ceux qui réclament un livre à nous. Nous en avons expérimenté plusieurs avec une satisfaction relative. Quand il s'agit de méthode, il faut éviter la dispersion des matières. Notre Bible commet continuellement cette faute et, si le maître n'a pas soin de relier les faits et de présenter des vues d'ensemble, il y a manque de cohésion dans l'esprit de l'élève.

Je ne saurais passer sous silence l'importance de l'enseignement religieux dans les cours élémentaires, car, outre la formation morale qui est le premier but, il y a la formation du langage qui se heurte à tant de difficultés. La bible, avec sa variété continuelle et ses récits imagés, est un moyen admirable de formation de la langue. Puis-je, en terminant, émettre le vœu de voir figurer, après chaque chapitre du nouveau manuel, une conclusion pratique. Puisqu'il s'agit de formation religieuse, cette résolution s'impose ! »

On a applaudi M. Crausaz ; on a bien fait, car il parle d'or !

M. le Président félicite l'orateur, il refélicite le corps enseignant qui commence à fléchir sous le poids des lauriers et peut-être aussi des heures ! Josué nous rendrait certainement service tous les deux ans, vers midi, vous comprenez !

L'assemblée, unanime au sujet des manuels, écoute encore quelques réflexions. M. le recteur Savoy trouve que le programme d'enseignement religieux est trop chargé et que l'histoire de l'Eglise pourrait être réservée au cours complémentaire. Des textes authentiques feraient très bonne figure dans nos manuels. M. Crausaz répond à M. le Recteur que le programme actuel est réparti sur trois ans et il regretterait la suppression de l'histoire de l'Eglise au cours de la scolarité. M. le

professeur Emmenegger signale à notre attention l'excellent manuel, en allemand, de Wagemann, pour l'enseignement biblique. M^{lle} Overney apporte la note et fait remarquer que l'image et le texte sont des moyens précieux, mais que la conviction du maître en est un autre meilleur encore. Cette observation est très juste.

M. le Président se rallie à la façon de voir de M. Crausaz au sujet du programme. La conférence de MM. les Inspecteurs s'occupera des manuels dont la réforme ne doit plus tarder. Il caractérise la valeur éducative de l'histoire de l'Eglise : « L'Eglise est, en somme, un vaste effort pour sauver les peuples et régénérer le monde ! »

Abordons enfin la quatrième partie. M. l'inspecteur Currat fait observer que la prière ne doit pas être mise au nombre des tâches accessoires de l'école, car c'est la plus importante et elle devrait figurer dans la deuxième partie du rapport, non dans la dernière. L'instituteur, dit-il, doit, dans ce domaine, suppléer à la négligence des parents et il faut reconnaître que ce n'est point la part la moins ingrate de sa tâche. M. Currat a raison ; on corrigera les conclusions en ce sens et l'on donnera à la quatrième partie le titre *Pratiques religieuses*.

M. le recteur Savoy fait aussi remarquer justement que le mot confession désigne incomplètement ce qu'il faut dénommer : sacrement de Pénitence.

Pour clore la discussion, M. le professeur Bovet souligne l'importance du chant sacré, du cantique, en particulier, et nous promet un prochain recueil de cantiques pour lequel il exploite le trésor des 4 à 5,000 vieux noëls qu'il a collectionnés. Merci, cher Maestro, hâtez-vous de faire éclore le manuel promis et faites sonner le bourdon de Saint-Nicolas pour nous annoncer au plus tôt l'heureuse nouvelle !

Enfin, M. le Président nous fait savoir que la Sarine aura l'honneur de notre prochaine visite. Il remercie le rapporteur, Monseigneur et M. le Directeur de l'Instruction publique, en priant les chefs de l'Eglise et de l'Etat de nous conserver leur fidèle appui.

Il néglige de nous dire qu'il est 1 heure moins dix et que, dans le cadre ordinaire de la vie, une arrivée à table aussi tardive vaudrait, aux deux tiers des congressistes, une verte semonce des ménagères soucieuses d'un menu arrivé à point. (*A suivre.*)

L. PILLONEL.

L'enseignement du français au cours moyen

ANNÉE SCOLAIRE 1927-28

Nous nous sommes permis de présenter à nos collègues, au cours de la saison scolaire écoulée, une étude détaillée, tirée du programme annuel et concernant l'enseignement des diverses branches se rattachant à l'étude du français au cours moyen.

Nous n'avons jamais eu la prétention d'avoir accompli là un travail qui n'ait pas besoin de retouche et que l'on puisse considérer comme le *nec plus ultra* de la méthodologie dans l'important domaine de l'enseignement du français. La longue série des préparations que nous avons publiées a été établie à notre usage personnel et c'est au vu de l'insistance de nombreux collègues que nous nous sommes